



Conseil
des arts
et des lettres
du Québec



Lanaudière

MRC de D'Autray, de Joliette, de l'Assomption, Les Moulins, de Matawinie, de Montcalm |
Ville de Notre-Dame-des-Prairies | Culture Lanaudière | Table des préfets de Lanaudière

COMMUNIQUÉ DE PRESSE *Pour diffusion immédiate*

Investissement de 870 000 \$ pour les arts et lettres dans Lanaudière

Joliette, 16 novembre 2022 – Le **Conseil des arts et des lettres du Québec**, les municipalités régionales de comté (MRC) de **D'Autray**, de **Joliette**, de **l'Assomption**, **Les Moulins**, de **Matawinie**, de **Montcalm**, la **Ville de Notre-Dame-des-Prairies**, la **Table des préfets de Lanaudière** ainsi que **Culture Lanaudière** annoncent aujourd'hui la signature d'une **Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de la région de Lanaudière**.

Selon les termes de l'entente, le Conseil des arts et des lettres du Québec a apparié le montant de 435 000 \$, investi par les MRC partenaires et la ville, pour un total de 870 000 \$. Ce montant, réparti sur 3 ans (2022-2025) assurera la mise en œuvre du *Programme de partenariat territorial de Lanaudière*, qui permettra de soutenir des projets de création, de production ou de diffusion favorisant des liens entre les arts et la collectivité.

Citations

« La Table des préfets de Lanaudière et les MRC de la région sont fières d'être partenaires de cette entente de partenariat territoriale avec le Conseil des arts et des lettres et Culture Lanaudière. Nous sommes persuadés de la nécessité de soutenir la vitalité culturelle de notre région comme moteur de notre rayonnement et de l'attractivité de notre territoire. »

-Sébastien Nadeau, président de la Table des préfets de Lanaudière

« Seule en tant que Ville dans la région de Lanaudière, Notre-Dame-des-Prairies est fière de renouveler l'Entente de partenariat territorial avec le CALQ, entourée de tous ces précieux partenaires. Plusieurs beaux projets sont nés de cette entente dans les dernières années et les artistes Prairiquois et Prairiquoises ne cessent de nous impressionner par leur talent. Nous sommes heureux de contribuer au rayonnement de Lanaudière et plus particulièrement de Notre-Dame-des-Prairies par cette action majeure en culture. »

-Suzanne Dauphin, mairesse de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies

« La région de Lanaudière foisonne de grands talents avec de magnifiques projets. Je suis heureuse que le Conseil poursuive ce partenariat, qui permet aux artistes et aux organismes de créer des œuvres par et pour les Lanaudois. D'année en année, ces créations contribuent au développement culturel de la région et à son rayonnement. »

-Anne-Marie Jean, présidente-directrice générale du Conseil des arts et des lettres du Québec

« Culture Lanaudière est très heureux de renouveler l'Entente de partenariat territorial avec le CALQ et tous ses partenaires régionaux. Cet appel de projets est une grande opportunité pour les artistes et organismes lanaudois qui souhaitent voir leurs idées professionnelles prendre vie et nous sommes fiers de pouvoir les accompagner dans ce processus. En effet, Culture Lanaudière offre un soutien dans la relecture des dossiers afin de fournir les conseils et les outils nécessaires pour soumettre un document de qualité qui fera briller notre région. Merci à tous les partenaires pour cet investissement majeur en région et merci aux artistes et organismes culturels pour cette créativité. »
-Jean-Pierre Corneault, président de Culture Lanaudière

Programme de partenariat territorial de Lanaudière

Géré par le Conseil, ce programme a pour objectifs de stimuler la création artistique dans la région, contribuer à l'essor et à la diffusion des artistes et des écrivains, favoriser leur rétention dans leur localité, ainsi qu'encourager l'émergence et l'inclusion des technologies numériques dans la pratique artistique. Il vise aussi à épauler les organismes artistiques professionnels structurants pour le développement et le rayonnement des arts et des lettres sur le territoire et à l'extérieur.

Un appel à projets est lancé dès aujourd'hui pour les artistes, écrivaines et écrivains professionnels ainsi que pour les organismes artistiques dont l'adresse principale se situe sur le territoire de l'un des partenaires. Les projets doivent être déposés au Conseil des arts et des lettres du Québec au plus tard le 24 janvier 2023.

Aide aux artistes et aux organismes

Les artistes et les travailleurs culturels qui souhaitent déposer un projet peuvent s'adresser à Culture Lanaudière. L'organisme offre un service d'accompagnement personnalisé, que ce soit en vue d'un dépôt de projet ou pour toute autre information relative à cette entente. Il est possible de joindre madame Sophie Lemercier, agente de développement culturel, au 450 753-7444 poste 23 ou par courriel à developpement@culturelanaudiere.qc.ca.

Séance d'information :

Culture Lanaudière offrira une séance d'information virtuelle pour les artistes et les organismes. Celle-ci aura lieu le mercredi 30 novembre 2022 à 14 h, sur la plateforme Zoom. Pour participer, suivez [ce lien](#).

Liens

Pour connaître tous les détails au sujet du *Programme de partenariat territorial de Lanaudière*, cliquez sur le volet de votre choix puis sélectionnez une discipline ou un profil afin d'accéder à l'information :

- Artistes, écrivaines et écrivains professionnels :
 - o [Création, production et rayonnement](#)
 - o [Mobilité](#)
- Organismes artistiques professionnels :
 - o [Production, diffusion, promotion et consolidation](#)
 - o [Soutien à l'accueil en résidence et à la coproduction \(mobilité\)](#)

Source :

Audrey-Ann Gingras

Agente aux communications

Culture Lanaudière

Communication@culturelanaudiere.qc.ca

Suivez-nous sur [Facebook](#), [Instagram](#)

et [YouTube](#)

Renseignements :

Kassandra Nadeau-Lamarche

Conseillère en communication

Rédaction et communications institutionnelles

Conseil des arts et des lettres du Québec

Kassandra.nadeau-lamarche@calq.gouv.qc.ca

Suivez-nous sur [Facebook](#), [Instagram](#) et [Twitter](#)